



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-26980>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **24-26980**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : VILLE DE GRENOBLE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maîtrise d'oeuvre pour la Tranche 2 de la Réhabilitation du Centre Sportif La Rampe

Description : Le centre sportif La Rampe se situe dans la crique sud du quartier Arlequin, aux abords de la place du marché de Villeneuve à Grenoble. Le bâtiment est implanté au pied de l'immeuble d'habitation du 150, Galerie de l'Arlequin. Il fait partie d'un ensemble d'équipements sportifs situés sur le secteur 6 de la ville, avec le centre sportif Jean-Philippe Motte récemment livré, le gymnase des Trembles, et la piscine des Dauphins notamment. Le centre sportif La Rampe répond à une demande d'activités importante (scolaires et associations) qui lui confère un rôle stratégique au sein de Villeneuve. Il s'agit d'un équipement sportif couvert, construit en 1976, d'une surface de 3 406 m². En cours de modification, l'accès au bâtiment se fera à compter de mi 2024 par la nouvelle entrée depuis le parvis issu de la démolition du 160 Galerie de l'Arlequin. Le centre sportif est composé de deux niveaux principaux : - un rez-de-chaussée avec l'accueil, des locaux associatifs, une salle de réunion, des sanitaires, des vestiaires en demi-niveau supérieur, - un sous-sol, avec une salle omnisports, une salle de boxe/musculation, une salle de judo/danse, un vestiaire, une ancienne salle de tir, ainsi qu'une salle des agrès désaffectée suite à un incendie et non utilisée depuis plusieurs années. Dans la continuité de la tranche n°1, la Ville de Grenoble souhaite engager une seconde tranche de travaux en vue de la réhabilitation globale de l'équipement de la Rampe. Les objectifs généraux de la tranche n°2 sont les suivants : 1. Contribuer à la rénovation urbaine d'un quartier classé Quartier Prioritaire de la Ville et concerné par le NPNRU, 2. Rendre l'équipement plus attractif en améliorant sa fonctionnalité et ses conditions d'accueil, mais également en diversifiant ses usages, 3. Augmenter sa capacité d'accueil et répondre aux besoins en matière de pratiques sportives par la remise en état des locaux vacants, 4. Rendre l'équipement accessible dans son ensemble à tous les handicaps, 5. Améliorer les caractéristiques thermiques et les performances énergétiques du bâtiment, 6. Améliorer les critères environnementaux du

bâtiment avec atteinte des objectifs du décret tertiaire (60 % d'économie d'énergie à terme des rénovations) 7. Répondre à la réglementation sécurité incendie, 8. Intégrer la protection des toitures terrasses de l'équipement, 9. Respecter l'enveloppe financière prévisionnelle et le calendrier prévisionnel de l'opération. Ces objectifs seront détaillés dans le programme. A noter, le projet de réhabilitation du centre sportif La Rampe s'inscrit dans le programme de renouvellement urbain et social des Villeneuves de Grenoble et d'Echirolles (NPNRU), soutenu par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et Grenoble Alpes Métropole

Identifiant de la procédure : 114b1b46-9377-42dd-bf04-b3ac22916690

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Cs La Rampe - 150 Galerie de l'arlequin

Ville : Grenoble

Code postal : 38100

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : Maîtrise d'oeuvre pour la Tranche 2 de la Réhabilitation du Centre Sportif La Rampe

Description : Le centre sportif La Rampe se situe dans la crique sud du quartier Arlequin, aux abords de la place du marché de Villeneuve à Grenoble. Le bâtiment est implanté au pied de l'immeuble d'habitation du 150, Galerie de l'Arlequin. Il fait partie d'un ensemble d'équipements sportifs situés sur le secteur 6 de la ville, avec le centre sportif Jean-Philippe Motte récemment livré, le gymnase des Trembles, et la piscine des Dauphins notamment. Le centre sportif La Rampe répond à une demande d'activités importante (scolaires et associations) qui lui confère un rôle stratégique au sein de Villeneuve. Il s'agit d'un équipement sportif couvert, construit en 1976, d'une surface de 3 406 m². En cours de modification, l'accès au bâtiment se fera à compter de mi 2024 par la nouvelle entrée depuis le parvis issu de la

démolition du 160 Galerie de l'Arlequin. Le centre sportif est composé de deux niveaux principaux : - un rez-de-chaussée avec l'accueil, des locaux associatifs, une salle de réunion, des sanitaires, des vestiaires en demi-niveau supérieur, - un sous-sol, avec une salle omnisports, une salle de boxe/musculation, une salle de judo/danse, un vestiaire, une ancienne salle de tir, ainsi qu'une salle des agrès désaffectée suite à un incendie et non utilisée depuis plusieurs années. Dans la continuité de la tranche n°1, la Ville de Grenoble souhaite engager une seconde tranche de travaux en vue de la réhabilitation globale de l'équipement de la Rampe. Les objectifs généraux de la tranche n°2 sont les suivants : 1. Contribuer à la rénovation urbaine d'un quartier classé Quartier Prioritaire de la Ville et concerné par le NPNRU, 2. Rendre l'équipement plus attractif en améliorant sa fonctionnalité et ses conditions d'accueil, mais également en diversifiant ses usages, 3. Augmenter sa capacité d'accueil et répondre aux besoins en matière de pratiques sportives par la remise en état des locaux vacants, 4. Rendre l'équipement accessible dans son ensemble à tous les handicaps, 5. Améliorer les caractéristiques thermiques et les performances énergétiques du bâtiment, 6. Améliorer les critères environnementaux du bâtiment avec atteinte des objectifs du décret tertiaire (60 % d'économie d'énergie à terme des rénovations) 7. Répondre à la réglementation sécurité incendie, 8. Intégrer la protection des toitures terrasses de l'équipement, 9. Respecter l'enveloppe financière prévisionnelle et le calendrier prévisionnel de l'opération. Ces objectifs seront détaillés dans le programme. A noter, le projet de réhabilitation du centre sportif La Rampe s'inscrit dans le programme de renouvellement urbain et social des Villeneuves de Grenoble et d'Echirolles (NPNRU), soutenu par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et Grenoble Alpes Métropole

Identifiant interne : S-PF-1430686

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Cs La Rampe - 150 Galerie de l'arlequin

Ville : Grenoble

Code postal : 38100

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) se référer au Rc

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. se référer au Rc

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. se référer au Rc

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1430686>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1430686>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Hotel de Ville de Grenoble

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : VILLE DE GRENOBLE

Numéro d'enregistrement : 21380185500015

Adresse postale : 11 Boulevard Jean Pain

Ville : Grenoble

Code postal : 38021

Pays : France

Point de contact : le Maire

Adresse électronique : marches.publics@grenoble.fr

Téléphone : 0476336249

Adresse internet : <http://www.grenoble.fr>

Profil de l'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Hotel de Ville de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 1642931

Ville : Grenoble

Code postal : 38000

Pays : France

Point de contact : Mme Domitille MASQUEREL

Adresse électronique : domitille.masquerel@grenoble.fr

Téléphone : 0456804315

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 580368

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Pays : France

Point de contact : Greffe du tribunal

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 0476429000

Télécopieur : 0476422269

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 580690

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Pays : France

Point de contact : Greffe du tribunal

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 0476429000

Télécopieur : 0476422269

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : de91e7f0-a2e3-4256-8477-883d05d7a095 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/03/2024 à 12:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/03/2024